

PROCES-VERBAL**Réunion de Conseil Municipal du 14 Septembre 2020**

2020/ 73

L'AN DEUX MILLE VINGT et le QUATORZE SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes en raison des conditions sanitaires actuelles, sous la présidence de M. GUIOT Olivier, Maire.

Conseil Municipal			Présent(e)	Excusé(e)	Procuration donnée à
Monsieur	GUIOT	Olivier	X		
Monsieur	DAMIEN	Eddy		X	
Madame	PETTITJEAN	Nicole	X		
Madame	MEUNIER	Christelle	X		
Madame	CHARPY	Delphine	X		
Madame	BARANGER	Mélanie	X		
Madame	BESSE	Séverine		X	PETTITJEAN Nicole
Monsieur	CHIROL	François	X		
Madame	DE ARAUJO ABREU	Aurélie	X		
Madame	DOUNIAU- FRANCOIS	Françoise		X	
Monsieur	LE PAGE	Patrick		X	
Monsieur	LEVIEUX	Didier	X		
Madame	PONTONNIER	Florence		X	
Monsieur	ROSSEEL	Sébastien		X	CHARPY Delphine
Madame	SEGUIN	Dominique		X	

Secrétaire de séance : Mme MEUNIER Christelle
Secrétaire adjointe : Mme FROMENTEAU Roselyne

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes
2. Désignation d'un délégué à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
3. Désignation d'un délégué à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
4. Création d'un poste d'adjoint technique non titulaire
5. Retenue de caution
6. Programmes de travaux
7. Acquisition foncière
8. Informations diverses

1. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

Adoption à l'unanimité des procès-verbaux des 2 réunions précédentes.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 14 Septembre 2020

2020/ 74

2. Désignation d'un délégué à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un délégué à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes.

Candidate : Mélanie BARANGER, a été élue à l'unanimité.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 45/2020 : Désignation d'un délégué à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Déposée le 16/09/2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un délégué à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Le Conseil Municipal désigne un représentant au scrutin secret et à la majorité absolue.

Est candidate : Mélanie BARANGER

• Mélanie BARANGER est élue à l'unanimité comme déléguée au sein de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

3. Désignation d'un délégué à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Candidat : Olivier GUIOT, a été élu à l'unanimité.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n°46/2020 : Désignation d'un délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Déposée le 16/09/2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La CLECT a pour mission d'évaluer le montant total des charges financières transférées et leur mode de financement.

Le Conseil Municipal,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

VU la délibération du 20 Juillet 2020 de la communauté de communes du Bocage Bourbonnais procédant à la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et fixant le nombre de représentants de chaque commune au sein de la CLECT à 1 délégué par commune et les membres du bureau communautaire,

Il est proposé au Conseil Municipal d'élire un représentant au scrutin secret et à la majorité absolue.

Est candidat : Olivier GUIOT

• Olivier GUIOT est élu à l'unanimité comme délégué au sein de la CLECT de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais.

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 14 Septembre 2020

2020/ 75

4. Création d'un poste d'adjoint technique non titulaire

Devant le surcroît de travail dû à l'élargissement des horaires de l'accueil de loisirs et la covid 19, décision à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique non titulaire à compter du 15 septembre 2020 jusqu'au 06 Juillet 2021.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 47/2020 : Création d'un poste d'adjoint technique non titulaire pour faire face à un surcroît d'activité

Déposée le 02/11/2020

Suite à l'élargissement des horaires de l'accueil de loisirs pour répondre aux besoins des parents et à la surcharge de travail due à la Covid 19.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

✓ DE CREER du 15 septembre 2020 au 06 juillet 2021, un poste d'adjoint technique non titulaire en application de l'article 3.1, 2h30 par jour sur les semaines scolaires, avec possibilité d'heures complémentaires en fonction de la nécessité du service, pour faire face à l'accroissement d'activité engendré.

✓ DE PRECISER que cet agent sera engagé pour aider à l'accueil de loisirs et à la cantine, qu'aucun diplôme ne sera exigé, mais une expérience avec les enfants est souhaitable.

✓ Que la rémunération de cet agent sera calculée par référence à l'indice brut 350 correspondant au 1^{er} échelon d'adjoint technique, à laquelle s'ajoute le cas échéant le supplément familial et heures complémentaires si le service le nécessite.

✓ D'AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer le contrat.

5. Retenue de caution

Logement 1 Le Dépôt : suite au constat de dégradations au départ de la locataire, des travaux ont été réalisés pour un montant de 212,40 €. Le Conseil décide à l'unanimité de retenir cette somme sur la caution de 368 € de la locataire.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 48/2020 : Retenue sur caution pour dégradations

Déposée le 16/09/2020

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite au départ de Mme RAY Sandrine qui était locataire du logement sis 1, Le Dépôt à St-Hilaire, il a été constaté des dégradations lors de l'état des lieux de sortie.

Au vu du devis établi pour rénover, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que :

○ la commune paye la facture de travaux qui s'élève à 212,40 €.

○ qu'elle retienne la somme de 212,40 € sur la caution de la locataire qui s'élève à 368 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE RETENIR la somme de 212,40 € sur la caution de 368 € et de verser le solde à Mme RAY.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches dans ce sens.

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 14 Septembre 2020

2020/ 76

6. Programmes de travaux

- Voirie : en cours
- Etang : l'entreprise revient voir le problème cette semaine
- Murs du cimetière : les travaux seront réalisés 1^{ère} quinzaine d'octobre.
- Eglise : 2 devis d'architecte reçus pour réaliser l'étude, décision de demander l'avis à la DRAC avant de retenir au prochain conseil.
- Point sur les travaux en cours du SDE et ceux de la fibre.

A noter le problème de dénivelé à La Gare non résolu à ce jour par la DDT et les acacias sur La Ligne.

7. Acquisition foncière

Dans le cadre des acquisitions foncières prévues, Monsieur le Maire informe le Conseil que le Service des Domaines a répondu qu'il ne faisait plus les estimations pour les communes de moins de 2000 habitants car ce n'est pas obligatoire.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de faire une proposition à 30 000 € aux vendeurs des parcelles AC 53, AC 54 et AC 55

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 49/2020 : Acquisition des parcelles AC 53, AC 54 et AC 55

Déposée le 19/10/2020

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame Sabine GOUDE, représentante des héritiers propriétaires en indivision des parcelles AC 53 de 243 m², AC 54 de 63 m² et AC 55 de 1038 m² sises 2 Route du Montet – 03440 SAINT-HILAIRE, suite au décès de Monsieur Jean CHAUBIRON, a proposé à la Commune de les acquérir pour la somme de 35 000 €.

Le Conseil Municipal, après discussion lors de réunions, est intéressé par cette proposition car il souhaite à court terme redynamiser son Centre Bourg, qui actuellement se meurt notamment dans cette rue principale et ne souhaite pas qu'une nouvelle habitation reste inoccupée pendant des années.

Après renseignements pris auprès du Service des Domaines, ce dernier ne fait plus d'estimation pour les communes de moins de 2 000 habitants. Le Conseil Municipal, en raison des travaux importants à réaliser sur cette propriété, décide donc de faire une offre à 30 000 € aux héritiers.

Suite à cette offre, Madame GOUDE nous a confirmé que les héritiers l'acceptaient.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'ACQUERIR les parcelles AC 53 de 243 m², AC 54 de 63 m² et AC 55 de 1038 m² sises 2 Route du Montet - 03440 SAINT-HILAIRE, appartenant en indivision aux héritiers de Monsieur Jean CHAUBIRON décédé, représentés par Madame Sabine GOUDE, pour la somme de 30 000 €.

- DE PRECISER que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches dans ce sens et à signer les documents nécessaires.

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 14 Septembre 2020

2020/ 77

8. Informations diverses

Logement Le Dépôt : une visite est prévue cette semaine.

Changer le cadenas du grenier de la salle des fêtes qui est cassé.

Prendre contact avec le tuteur du locataire, 4 Route du Montet pour signaler problème cage d'escalier.

Séance levée à 21 h 10.

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 14 Septembre 2020

2020/ 78

Délibérations du 14/09/2020

- 45/2020 Désignation d'un délégué à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- 46/2020 Désignation d'un délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 47/2020 Création d'un poste d'adjoint technique non titulaire pour faire face à un surcroît d'activité
- 48/2020 Retenue sur caution pour dégradations
- 49/2020 Acquisition des parcelles AC 53, AC 54 et AC 55

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 14 Septembre 2020

2020/ 79

Conseil Municipal		Signatures
GUIOT	Olivier	
DAMIEN	Eddy	Excusé
PETTITJEAN	Nicole	
MEUNIER	Christelle	
CHARPY	Delphine	
BARANGER	Mélanie	
BESSE	Séverine	Excusée
CHIROL	François	
DE ARAUJO ABREU	Aurélie	
DOUNIAU-FRANCOIS	Françoise	Excusée
LE PAGE	Patrick	Excusé
LEVIEUX	Didier	
PONTONNIER	Florence	Excusée
ROSSEEL	Sébastien	Excusé
SEGUIN	Dominique	Excusée

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 14 Septembre 2020